



GUIDE DES BONS USAGES



SALLE DES FÊTES

COURCELLES-LES-MONTBELIARD



SOMMAIRE

1 / Tarifs.....	p 3
2 / Composition des locaux	p 4
A. Photos.....	p 5
3 / Equipements et fonctionnements	p 6
A. Vaisselle.....	p 6
B. Cuisine	p 6
C. Mobilier	p 7
D. Décoration.....	p 7
E. Sonorisation	p 7
F. Sécurité	p 8
G. Eclairage	p 9
H. Chauffage	p 10
I. Déchets	p 10
• Mémo Tri	p 11
4 / Nettoyage	p 12
5 / Consignes fermeture de la salle	p 13
Annexe 1 : Inventaire vaisselle	p 14
Annexe 2 : Inventaire mobilier	p 15
Annexe 3 : Inventaire produits d'entretien	p 16
Annexe 4 : Attestation sur l'honneur	p 16



TARIFS

La grille tarifaire est fixée par la délibération 27-2015 du Conseil Municipal.

Les tarifs peuvent être révisés par le Conseil Municipal d'une année à l'autre.

Les tarifs des cautions sont ceux fixés par la délibération 13-2022 du Conseil Municipal.

Salle des Fêtes (90m ² / 80 pers.)	Week-end		
	Tarifs	Caution bâtiments	Caution ménage
Particuliers courcellois	200,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Associations communales	200,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Particuliers hors Commune	450,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Associations hors Commune	450,00 €	1 000,00 €	150,00 €
Autres organismes	450,00 €	1 000,00 €	150,00 €

Ces prix sont nets : eau, électricité et chauffage compris.



COMPOSITION DES LOCAUX

ESPACES	EQUIPEMENTS
Salle	90m ² 80 personnes maximum Sono et enceintes (câble jack, CDs, cassettes) Bancs et porte-manteaux Défibrillateur Extincteurs
Cuisine	Ustensiles de cuisine, vaisselles, Percolateur (<i>machine à café</i>) (cf. inventaire à compléter) 2 frigidaires Congélateur Micro-ondes Évier plonge Lave-vaisselle (notice affichée au dessus et dans le guide) Four à gaz (notice affichée au dessus et dans le guide) Table et desserte sur roulette
Sanitaires	3 toilettes 1 lavabo
Réserve	14 tables Environ 80 chaises
Nettoyage	Mise à disposition d'ustensiles et de produits d'entretien —> réserve, sanitaires et cuisine.
Extérieur	Poubelles grise et jaune Point R —> rue de la Crue et rue des Lilas Parking du stade et Parking Place Scherrer

A. PHOTOS



Extérieur



Sanitaires



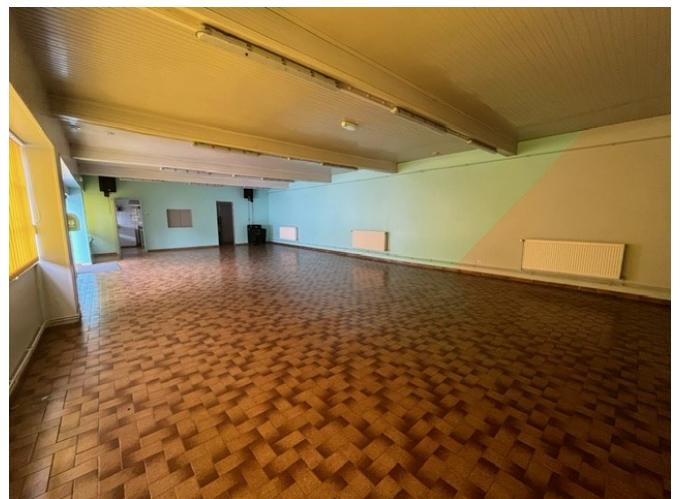
Cuisine



Cuisine



Salle



Salle



EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

A. VAISSELLES

La vaisselle est mise à disposition sur demande. Lors de la réservation, vous devrez remplir le document « *Inventaire Vaisselle* » en annexe 3.

Cette demande est à transmettre à la mairie au moins une semaine à l'avance, sans quoi la vaisselle ne sera pas mise à disposition.



Si un article est cassé ou non remis lors de l'état des lieux de sortie, il fera l'objet d'un remboursement. Il ne pourra en aucun cas être remplacé par les locataires de la salle.

B. CUISINE

La cuisine est équipée comme suit :

- 1 Congélateur (*le laisser sous tension*)
- 2 Réfrigérateurs (*dont 1 avec un mini congélateur intégré*)
- 1 Fourneau avec 6 feux vifs et un four au gaz (*ouvrir la bouteille de gaz et appuyer sur le bouton sous le détendeur pour pouvoir cuisiner. Bien refermer la bouteille de gaz après utilisation*)
- 1 Table desserte
- 1 Table roulante
- 2 Four micro-ondes
- 1 Percolateur pour 80 tasses
- 1 évier de type plonge en inox 1 bac
- 1 lave-main
- 1 lave-vaisselle et ses paniers
- Ustensiles de cuisines
- Vaisselles mise à disposition
(*cf. remplir l'inventaire*)



Toutes les consignes d'utilisation sont affichées dans la salle à côté des équipements !



EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

C. MOBILIER



Sont à votre disposition dans la réserve de la salle :

- 14 tables (6 places)
- Environ 80 chaises

Ranger les tables et chaises à l'identique comme indiqué sur les affiches au mur.

Leur utilisation est réservée uniquement pour l'intérieur de la salle.

D. DÉCORATION

Il est **formellement interdit** de clouer, percer, scotcher ou d'utiliser quelconque matériel susceptible de dégrader les locaux.

Vous devrez enlever toute la décoration avant de rendre la salle, sans quoi, tout ou partie de la caution pourra être retenue.

E. SONORISATION

Vous avez à votre disposition dans la salle une ancienne sono dans laquelle vous pouvez mettre des CDs, des cassettes et brancher un câble jack.

Est autorisée l'utilisation de votre propre matériel de sonorisation (*tout en respectant la loi sur les nuisances sonores*)





EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

F. SÉCURITÉ

De manière générale, vous devez vous reporter aux consignes de sécurité dans la salle : extincteurs, boîtiers d'alarme, ...

Numéros d'urgences :



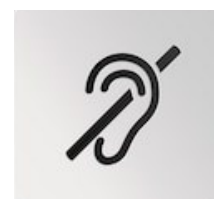
SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

TOUTES URGENCES : 112

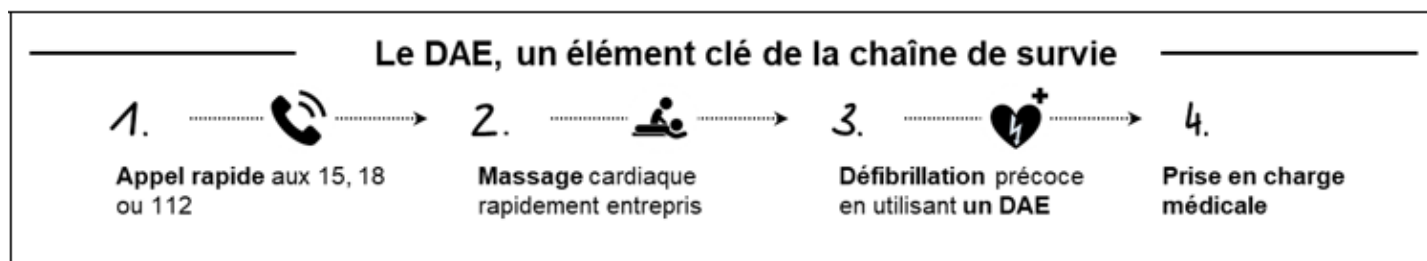
**Numéro d'urgence pour les personnes
sourdes et malentendantes : 114**



Un défibrillateur avec les instructions d'utilisation se trouve dans la salle principale.



L'appel des secours est impératif avant son utilisation.



DAE : Défibrillateurs Automatisés Externe

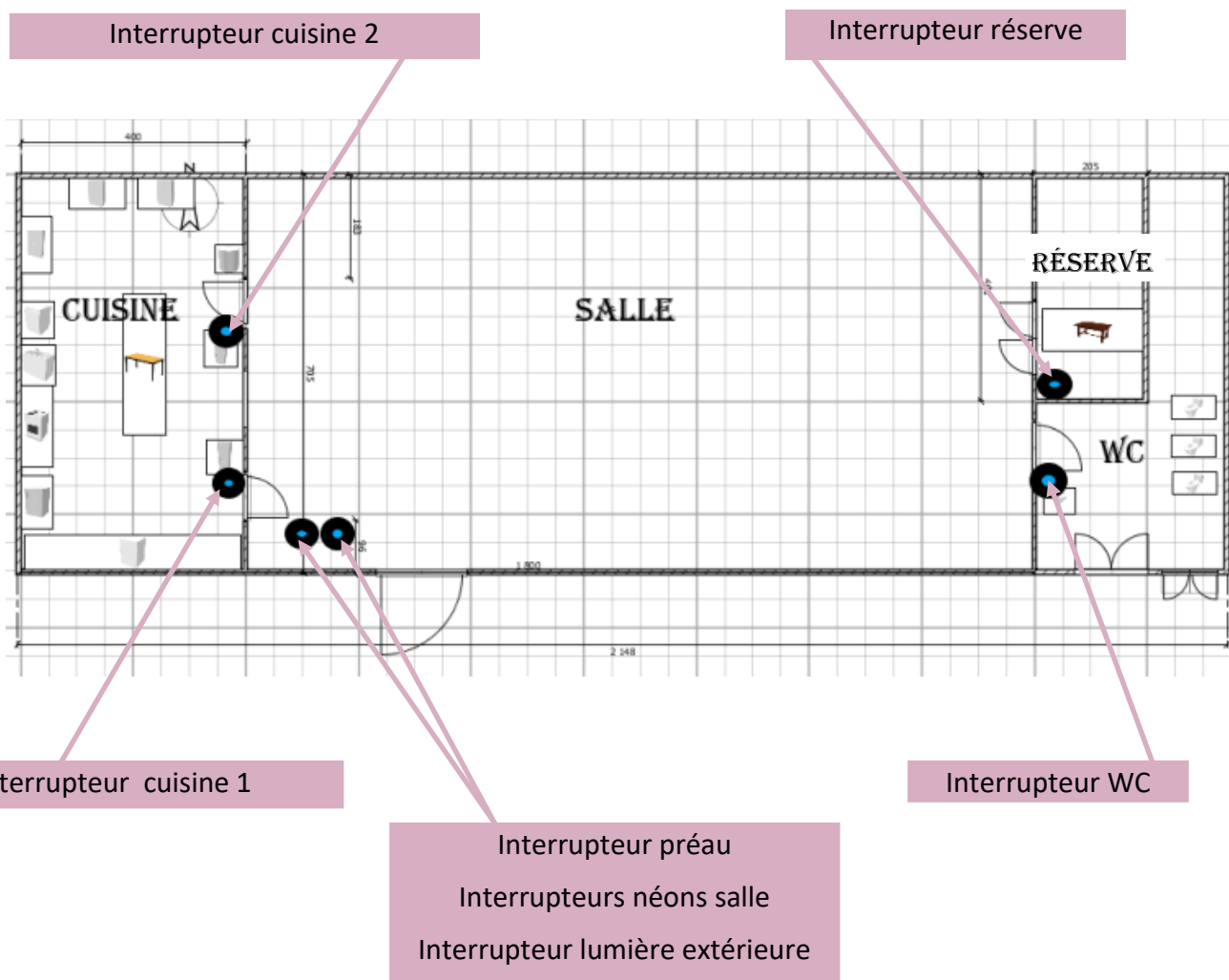
Il y a également, dans la salle principale, une alarme incendie et des extincteurs.



EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

G. ÉCLAIRAGES

Ne pas toucher l'armoire électrique



Avant de quitter la salle, veiller à éteindre toutes les lumières
(penser aux lumières extérieures : préau, porte d'entrée, ...)





EQUIPEMENTS & FONCTIONNEMENT

H. CHAUFFAGE

Le chauffage s'enclenche automatiquement à partir d'une certaine température.

Vous ne pourrez régler que les vannes thermostatiques.

Il faudra les remettre en position 2 lorsque vous quittez la salle.



I. DÉCHETS

Les ordures ménagères devront être mises dans un sac poubelle puis déposées dans la poubelle grise.

Les déchets recyclables devront être déposés dans **la poubelle jaune, en vrac**.

*Se référer au « **Mémo Tri** » de Pays de Montbéliard Agglomération à la page suivante.*

Les emballages en verres devront être emportés et déposés soit dans les **Points Recyclages** (voir photos ci-dessous) soit **à la déchetterie**. Ils ne devront pas être laissés dans la salle des fêtes.

La mairie se réserve le droit de garder tout ou partie de la caution si des déchets sont retrouvés dans la salle lors de l'état des lieux de sortie.



Point R—Rue de la Crue



Point R—Rue des Lilas



OBJECTIF RÉDUCTION DES DÉCHETS

Moins de déchets
dans ma poubelle,
c'est possible !

MÉMO TRI

EMBALLAGES PLASTIQUES, MÉTAL, BRIQUES ALIMENTAIRES

À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC, SANS
LES IMBRIQUER, BIEN VIDÉS, NE PAS LAVER,
LAISSER LES BOUCHONS EN PLASTIQUE.



OBJETS EN PLASTIQUE À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

TOUS LES PAPIERS

LAISSER LES AGRAFES, LES SPIRALES
ET LES COUVERTURES PLASTIFIÉES.
FILM PLASTIQUE À DÉTACHER DES REVUES.



MOUCHOIRS EN PAPIER OU ESSUIE-TOUT À DÉPOSER DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

EMBALLAGES CARTON

EN VRAC SANS LES IMBRIQUER.



GROS CARTONS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

EMBALLAGES VERRE

POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES.



AMPOULE ET VERRE DE VAISSELLE À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

BIODÉCHETS : DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

COMPOSTEUR
INDIVIDUEL :
épluchures, restes de
repas sauf viande et
poisson, déchets de jardin.

BIOBORNE AU
POINT RECYCLAGE :
épluchures, coquilles, restes de
repas y compris viande et poisson
(dispositif en cours de déploiement).



COMPOSTEUR
INDIVIDUEL



BIOBORNE AU
POINT RECYCLAGE



NOUVEAU ! BAC JAUNE

EN VRAC
PAS EN SAC



DÈS
MARS 2023
LA COLLECTE
DU BAC JAUNE
SELON VOTRE CALENDRIER
DE COLLECTE

sauf POINT RECYCLAGE
maintenu en secteur
d'habitat dense

POINT RECYCLAGE



Plus d'informations sur
agglo-montbeliard.fr
triercestdonner.fr

M pays de
montbéliard
AGGLOMÉRATION

Plus de services, moins de déchets



NETTOYAGE

Lors de l'état des lieux d'entrée, vous ferez un point sur la propreté de la salle avec le représentant de la mairie.

Vous devrez rendre la salle **à l'identique lors de l'état des lieux de sortie**, sans quoi la mairie se réserve le droit de garder tout ou partie de la caution « ménage ».

À votre charge seront :



- Le balayage et nettoyage des sols
- Le vidage des poubelles
- Le lavage et rangement de la vaisselle identique à la façon dont vous l'avez trouvée.
- Le nettoyage des équipements utilisés (lavabo, frigo, plan de travail, tables, chaises, ...)
- La vérification des abords (parking, cours de l'école, préau, ...) afin de débarrasser les éventuels déchets.
- Le lavage des sanitaires
- Le rangement **à l'identique** des tables et chaises dans la réserve

Matériels à disposition :

- Balai
- Balai à récurer
- Seau
- Éponges
- Sacs poubelles
- Lave-vaisselle
- Produits d'entretien (se référer à l'inventaire)



Vous devez remettre le matériel et les produits à leur place avant la remise des clés.

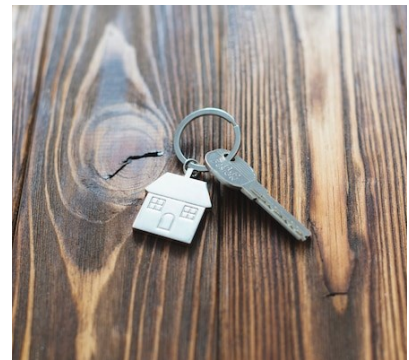
Le représentant de la mairie se réserve le droit de réaliser un audit des tables et/ou chaises lors de l'état des lieux de sortie.



CONSIGNES DE FERMETURE DE LA SALLE

Lors de la fermeture de la salle, vous devez :

- Éteindre les lumières
- Fermer les fenêtres et tirer les stores
- Mettre les radiateurs sur 2
- Vider et nettoyer les frigos et congélateurs
- S'assurer que la bouteille de gaz est fermée
- Débrancher tous les éléments électroménagers
- Fermer la salle à clé
- S'assurer de l'absence de risques (incendie, inondation, intrusion...)
- Faire une vérification générale de la salle et de ses abords



Aucuns mégots ne doit être retrouvé dans la cours de l'école.

Le cas échéant, la mairie se réserve le droit de retenir une partie de la caution.

ANNEXE 1

INVENTAIRE MOBILIER



Frais de remplacement unitaire

En cuisine

1 Congélateur (le laisser sous tension)	80€
1 Réfrigérateur	80€
1 Réfrigérateur avec un mini congélateur intégré)	150€
1 Fourneau 6 feux vifs + 1 four au gaz	300€
1 Table desserte	150€
1 Table roulante	100€
1 Fours micro-ondes	30€
1 Percolateur 80 tasses	60€
1 Allume gaz	5€

En plonge

1 évier de type plonge en inox 1 bac	300€
1 lave-main	50€
1 lave-vaisselle et ses paniers	400€

En salle

2 porte-cintres sur roulettes	20€ (les deux)
1 sono	50€

En annexe

1 Chauffe-eau électrique	150€
--------------------------	------

En réserve

80 chaises	15€ / chaises
14 tables	30€ / tables
Ustensiles de ménage	20€

Éléments de sécurité

3 Extincteurs	100€
Alarmes	100€
Défibrillateurs	100€

ANNEXE 2

INVENTAIRE

PRODUITS D'ENTRETIEN



Pour la cuisine

Liquide vaisselle

Produits pour le lave-vaisselle

Nettoyant surface

Éponges

Pour les sanitaires

Nettoyant wc

Brosse wc

Pour les sols

Balai

Seau et serpillère

Produits nettoyants sols

Divers

ANNEXE 3

INVENTAIRE VAISSELLE



Le tableau ci-après indique le nombre d'ustensiles existants pour chaque catégorie ainsi que le coût de leur remplacement s'ils sont perdus, cassé ou en mauvais état lors de l'état des lieux de sortie.

Vous devez indiquer le nombre dont vous avez besoin pour le week-end de location afin qu'on vous les mette à disposition.

Type d'ustensile	Nombre total	Besoin en nombre	Frais de remplacement unitaire	Nombre rendu en bon état
Assiettes plates	80		2 €	
Assiettes creuses	80		2 €	
Assiettes à dessert	80		2 €	
Verres ballon	65		2 €	
Coupes Champagne	100		2 €	
Tasses à café	80		2 €	
Couvelles à fruits	74		2 €	
Fourchettes	80		2 €	
Couteaux	80		2 €	
Grosses cuillères	60		2 €	
Petites cuillères	70		2 €	
Couteau à pain	1		2 €	
Services à salade	4		2 €	
Louches	2		2 €	
Ecumoires	4		2 €	
Grosses Fourchettes	1		2 €	
Grosse marmite avec couvercle	3		15€	
Gros plats rectangulaires	2		15€	
Faitouts	0		15€	
Casserole à queue	1		10€	
Passoire	1		5€	
Percolateur 80 tasses	1		60€	
Cruches inox	10		5€	
Pichets isothermes	2		10€	
Gros saladiers verre	4		5 €	
Plateaux	8		3€	
Paniers en inox	8		5€	
Plats en inox	8		5€	
Saladiers en inox	5		5€	
Planches à découper	5		3€	



ANNEXE 4

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Attestation de lecture du « Guide des bons usages » de la salle des fêtes

Document à retourner dûment signer avec le dossier de location, sans quoi la mairie se réserve le droit d'annuler la location.

Je soussigné(e) _____
atteste avoir pris connaissance du Guide des bons usages de la salle des fêtes de Courcelles-Lès-Montbéliard.

- Je m'engage à respecter les consignes indiquées dans ledit guide dont un exemplaire m'a été remis et un autre exemplaire est en permanence dans la salle des fêtes.
- De plus, je m'engage à respecter le matériel mis à ma disposition dans la salle et à la rendre dans l'état dans laquelle je l'ai eu.

Fait à _____

Le _____

Signature (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)